

# RIBER

Société Anonyme au capital de 3 400 483,84 euros  
Siège social : 31, rue Casimir Perier, 95873 Bezons  
343 006 151 R.C.S Pontoise

## **DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AUTORISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 22 JUIN 2016**

Bezons, le 31 mars 2017 – 17h45 – En application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la Société RIBER.

### **I. DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE AYANT AUTORISE LE PROGRAMME**

L'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2016 a autorisé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions qui s'inscrit dans le cadre des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché.

### **II. REPARTITION PAR OBJECTIFS DES ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE**

La totalité des 180 027 actions auto-détenues au 28 février 2017, soit 0,85% du capital social de RIBER, est affectée à l'objectif de l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action RIBER dans le cadre du contrat de liquidité conclu le 15 février 2010 avec Oddo Corporate Finance.

### **III. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETEES**

La société RIBER entend pouvoir faire usage des possibilités d'intervention sur ses propres actions offertes par son programme de rachat, avec pour objectif :

- d'assurer la liquidité ou animer le marché secondaire de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- d'assurer la couverture de plans d'actions qui seraient attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société ;
- de permettre la réalisation d'investissements ou de financements par la remise d'actions dans le cadre, soit d'opérations de croissance externe de fusion, scission et apport, soit d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société

par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;

- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre de l'adoption par l'Assemblée Générale de la 11ème résolution autorisant la réduction du capital de la Société ;
- de procéder à la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers et, plus généralement, en vue de la réalisation de toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

#### **IV. ELEMENTS FINANCIERS DU PROGRAMME**

##### **– Caractéristiques des titres susceptibles d'être rachetés**

Les titres concernés par le Programme de rachat sont les actions ordinaires émises par la Société RIBER sur Euronext Paris sous le code ISIN FR0000075954 et le code Mnemo RIB.

##### **– Part maximale du capital de la Société et nombre maximum d'actions susceptibles d'être rachetées**

Les achats réalisés dans le cadre du programme pourront porter sur un nombre d'actions tel que, à la date de chaque rachat, le nombre total d'actions achetées par la Société depuis le début du programme de rachat (y compris celles faisant l'objet dudit rachat) n'excède pas 10 % des actions composant le capital de la Société à cette date, étant précisé que lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions définies par le règlement général de l'AMF, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

A titre illustratif, à la date du présent descriptif, sur la base du nombre total d'actions composant le capital social au 28 février 2017 (i.e. 21 253 024 actions), et après avoir pris en considération que la Société détenait 180 027 de ses propres actions au 28 février 2017, soit 0,85% du capital social, le nombre maximum d'actions pouvant être acquises serait de 1 945 275 actions, soit 9,15% du capital au 28 février 2017, sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

##### **– Prix maximal unitaire d'achat et plafond total :**

Le prix d'acquisition de ses propres actions par la Société ne pourra pas excéder 2,50 euros par action. Le montant total, tous objectifs confondus, consacré aux acquisitions d'actions ne pourra pas dépasser cinq millions trois cent treize mille deux cent cinquante-six euros (5 313 256 €).

#### **V. MODALITES ET DUREE DU PROGRAMME**

- **Modalités du programme :** Les acquisitions, cessions ou transferts d'actions pourront être effectués par tous moyens (y compris sous forme de blocs de titres, sur le marché ou de gré à gré).

- **Durée du programme** : dix-huit mois à compter de l'adoption de la neuvième résolution présentée à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2016, soit au plus tard jusqu'au 22 décembre 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 II du règlement général de l'AMF, pendant la réalisation du programme de rachat, toute modification de l'une des informations énumérées aux 3°, 4° et 5° du I de l'article 241-2 dudit règlement figurant dans le présent descriptif sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article 221-3 du règlement général de l'AMF, notamment par mise en ligne sur le site internet de RIBER : [www.riber.com](http://www.riber.com)

#### **A PROPOS DE RIBER :**

Riber conçoit et fabrique des systèmes d'épitaxie par jets moléculaires (MBE) ainsi que des sources d'évaporation et des cellules destinées à l'industrie des semi-conducteurs. Ces équipements de haute technologie sont essentiels pour la fabrication des matériaux semi-conducteurs composés et de nouveaux matériaux qui sont utilisés dans de nombreuses applications grand public, notamment pour les nouvelles Technologies de l'Information, les écrans plats OLED, et les nouvelles générations de cellules solaires.

Riber a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 16,5 M€ et employait 89 personnes à fin 2016. La société est certifiée ISO9001. Riber est cotée sur Euronext Paris (compartiment « C ») et fait partie des indices CAC Small, CAC Technology et CAC T. HARD. & EQ. Riber est éligible au PEA-PME.

ISIN : FR0000075954 - RIB

Reuters : RIBE.PA

Bloomberg : RIB : FP

Labellisée Entreprise innovante par BPI France

[www.riber.com](http://www.riber.com)

#### **RIBER**

Guillaume de Bélair  
tél. : 01 39 96 65 00  
[invest@riber.com](mailto:invest@riber.com)

#### **CALYPTUS**

Cyril Combe  
tél. : 01 53 65 68 68  
[cyril.combe@calyptus.net](mailto:cyril.combe@calyptus.net)